

Les chiffres des lettres

L'accès à l'emploi des jeunes diplômés en lettres et sciences humaines

Julien Calmand

Département Entrées et évolutions dans la vie active (Deeva), Céreq
calmand@cereq.fr

Dominique Epiphane

Département Entrées et évolutions dans la vie active (Deeva), Céreq
epiphane@cereq.fr

Stéphane Jugnot

Département Entrées et évolutions dans la vie active (Deeva), Céreq
jugnot@cereq.fr

Céreq
10, place de la Joliette BP21321
13 567 Marseille Cedex 02

Ce document est présenté sur le site du Céreq afin de favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Il propose un état d'avancement provisoire d'une réflexion pouvant déboucher sur une publication. Les hypothèses et points de vue qu'il expose, de même que sa présentation et son titre, n'engagent pas le Céreq et sont de la responsabilité des auteurs.

novembre 2010

SYNTHÈSE

Face aux diminutions de postes dans le secteur public, la question des débouchés des diplômés des sciences humaines et sociales dans le secteur privé voit son actualité se renforcer. L'image répandue est en effet celle de filières qui conduiraient, plus que les autres sciences, à travailler dans le secteur public, voire à se retrouver au chômage.

L'étude des premières années de vie active des jeunes de la Génération 2004 confirment tout d'abord que l'enseignement est effectivement un débouché majeur pour les diplômés de sciences humaines et sociales, mais il n'est pas le seul. Ce constat doit cependant être nuancé en tenant compte de façon plus précise des spécialités. Ainsi, au sein des sciences humaines et sociales, les parcours et les débouchés professionnels différencient nettement ceux qui ont suivi des études littéraires et ceux qui ont opté pour le droit, l'économie ou la gestion.

Les diplômés de lettres et de sciences humaines (LSH) apparaissent très tournés vers le secteur public, et notamment l'enseignement qui constitue le débouché de près de la moitié d'entre eux. Quand ils sont employés dans le secteur privé, leurs conditions d'emploi sont peu favorables. Les entreprises semblent en effet peiner à identifier et reconnaître leurs compétences. En revanche, les filières de droit, l'économie et la gestion conduisent très souvent à un emploi dans le secteur privé, davantage que les sciences dures et dans des conditions d'emploi plus favorables que les lettres et sciences humaines.

La question des choix professionnels doit également être prise en compte. En effet, l'orientation vers les lettres et sciences humaines ne semble pas être un choix par défaut. Dans ce cas, les craintes liées à l'évolution anticipée de l'emploi public ne sont pas totalement fondées si cette évolution est intégrée par les jeunes au moment de leur orientation dans l'enseignement supérieur.

Ce document de travail permet d'étayer et de compléter l'étude publiée dans la collection des *Bref* du Céreq : Les chiffres des lettres : l'insertion des diplômés de lettres et sciences humaines, Stéphane Jugnot, Dominique Epiphane, Julien Calmand, n° 274, mai 2010. Il présente en particulier des résultats plus détaillés. Alors que le *Bref* met en avant la comparaison entre jeunes diplômés universitaires selon trois grands domaines (LSH, droit-économie-gestion ou sciences dures), les tableaux annexés ici permettent de replacer cette comparaison au regard des diplômés d'écoles de commerce ou d'ingénieurs et des jeunes ayant un diplôme universitaire professionnel.

SOMMAIRE

1. Qui sont les sortants de LSH ?.....	5
2. Des diplômés qui ne se sont pas orientés par défaut.....	7
3. Des diplômés qui savent ce qu'ils veulent faire : enseignant	8
4. Moins souvent dans le secteur privé.....	9
5. ... qui leur réserve un sort plus difficile	10
ANNEXE 1 – Présentation de la source utilisée : l'enquête Génération 2004	14
ANNEXE 2 – Codifications des spécialités.....	15
ANNEXE 3 – Tableaux détaillés	21
3.1- Répartition des répondants par niveau du plus haut diplôme et type de formation	21
3.2- Nombre et niveau des sortants selon le domaine disciplinaire.....	21
3.3- Caractéristiques sociodémographiques des sortants selon le domaine disciplinaire.....	22
3.4- Parcours scolaire des sortants selon le domaine disciplinaire.....	22
3.5- Situation d'emploi trois ans après la sortie selon le domaine disciplinaire.....	24
3.6- Situation d'emploi dans le secteur privé trois ans après la sortie selon le domaine disciplinaire	25
3.7- Type de trajectoire d'accès à l'emploi sur trois ans selon le domaine disciplinaire	26
ANNEXE 4 – Analyse de la variance sur le salaire median à trois ans (pour les personnes à temps complet dans le secteur privé)	27
ANNEXE 5 – Analyses « à caractéristiques connues comparables ».....	29

Le 2 septembre 2009, la ministre chargée de la recherche et de l'enseignement supérieur a fait renaître le Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales, créé par Claude Allègre en 1998, en lui donnant notamment pour mission de « clarifier les enjeux de formation et d'insertion des diplômés issus des disciplines de sciences humaines et sociales ». Son premier rapport intermédiaire, publié début 2010, appelle à « se défaire de l'idée que les filières de sciences humaines et sociales mèneraient, à la différence des autres sciences, au chômage ». Il dresse le constat selon lequel si l'enseignement est un débouché « majeur » pour les sciences sociales et humaines, il existe d'autres débouchés, dans le secteur public mais aussi dans le secteur privé.

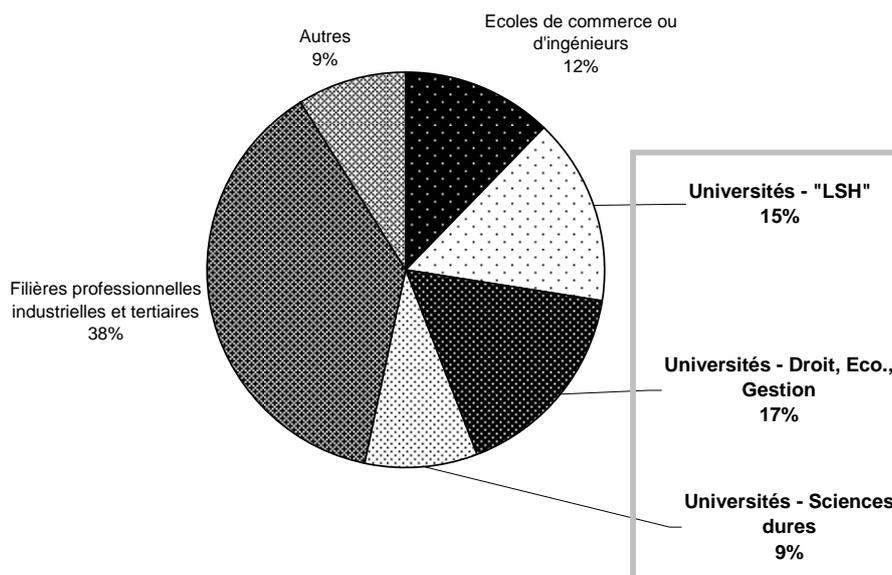
Cette préoccupation de promotion des sciences humaines et sociales dans l'entreprise est récente mais n'est pas nouvelle : dès 1991, les pouvoirs publics et des grandes entreprises ont créé l'Association nationale de valorisation interdisciplinaire des sciences humaines et sociales auprès des entreprises (ANVIE), pour « promouvoir les sciences humaines et sociales (SHS) comme une ressource stratégique de l'entreprise ».

Alors que les perspectives d'évolution de l'emploi public sont plutôt à la réduction des effectifs, la question des débouchés professionnels des diplômés des sciences humaines et sociales dans le secteur privé voit son actualité se renforcer.

1. QUI SONT LES SORTANTS DE LSH ?

Parmi les 306 000 jeunes sortis de formation initiale en 2004 avec un diplôme du supérieur en poche, 29 % étaient dotés d'un plus haut diplôme des filières lettres, sciences humaines ou sciences sociales. Près de la moitié (42 000 jeunes) était diplômée de lettres ou sciences humaines¹ (LSH) ; les autres (46 000 jeunes) l'étaient en droit, sciences économiques ou gestion. Les 25 000 jeunes sortis avec un plus haut diplôme en sciences dures ont également été pris en compte en contre point (voir annexe 2).

Graphique 1 - Répartition des jeunes sortis du supérieur en 2004 par type de formation associé au plus haut diplôme obtenu
(source : CEREQ - Enquête "Génération 2004")



¹ Langues, linguistique, histoire, géographie, psychologie, sociologie, philosophie...

Ces filières sont fortement féminisées : 79 % des sortants LSH sont des femmes. En comparaison, elles représentent 61 % des diplômés en droit-économie-gestion et 44 % de ceux en sciences pures (cf. tableau 1).

L'origine sociale des jeunes, définie par la profession de leur père en 2004, est fortement déterminante dans le fait d'accéder à l'enseignement supérieur d'abord, puis, au sein du supérieur, dans l'orientation vers les grandes écoles, les filières professionnelles courtes ou l'université. En revanche, au sein de cette dernière, les choix disciplinaires sont beaucoup moins marqués socialement. Le constat est globalement le même quand on s'intéresse à l'origine nationale des jeunes, même si les jeunes diplômés en droit-économie-gestion sont un peu plus souvent que les autres issus d'une famille dont au moins l'un des parents est né en Afrique ou en Asie mineure.

Tableau 1

Répartition des sortants selon le domaine disciplinaire

	LSH	Droits- Economie- Gestion	Sciences dures
Effectifs	42 100	45 600	24 600
% de femmes	79%	61%	45%
Répartition selon le baccalauréat obtenu (en %)			
Bac. L	49%	17%	1%
Bac. ES	25%	40%	2%
Bac. S	16%	29%	86%
Bac. prof./techno.	8%	12%	9%
Répartition selon le plus haut diplôme obtenu (en %)			
Doctorat	5%	3%	22%
Master	20%	42%	37%
Maîtrise (M1)	23%	31%	12%
Licence	50%	14%	24%
Bac+2	2%	10%	5%
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Céreq, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire allégé.

Les niveaux de sortie sont très différents dans les trois filières. Pour les LSH, la sortie au niveau licence prédomine : elle représente 50 % des plus hauts diplômes (contre 24 % en sciences dures et seulement 14 % en droit-économie-gestion). En droit-économie-gestion en revanche, c'est le niveau master qui constitue les flux de sortie les plus importants (42 % des plus hauts diplômes) et la maîtrise. Pour les sciences dures, le doctorat a une place importante : 22 % des plus hauts diplômes (cf. tableau 1). Ces écarts sont une première illustration de la diversité des projets professionnels poursuivis par les jeunes selon ces trois grands domaines. En particulier, le poids important des sorties de l'université au niveau licence dans les LSH résulte d'une orientation privilégiant les IUFM. En effet, près des deux tiers (63 %) des jeunes sortis de l'université en 2004 avec, comme plus haut diplôme, une licence LSH était en IUFM ; soit davantage que pour les licences de sciences pures et beaucoup plus que pour les licences de droit-économie-gestion (18 %).

2. DES DIPLOMÉS QUI NE SE SONT PAS ORIENTÉS PAR DÉFAUT

Une grande majorité des diplômés universitaires en LSH sont titulaires d'un baccalauréat littéraire ou économique et social : 49 % d'entre eux sont entrés dans l'enseignement supérieur avec un bac L, 25 % avec un bac ES et 16 % avec un bac S. En droit-économie-gestion, les profils sont légèrement moins concentrés.

Après leur classe terminale, la grande majorité (81 %) des jeunes issus de la filière LSH se sont inscrits en DEUG. C'est beaucoup moins souvent le cas pour les diplômés de droit-économie-gestion et pour les diplômés de « sciences dures » (tableau 2). Le passage par un IUT ou un BTS, qu'il ait été couronné de succès ou pas, concerne un cinquième des diplômés de droit-économie-gestion ou de sciences dures mais seulement 5 % des diplômés LSH. Enfin, seulement un sortant de LSH sur dix est passé par une classe préparatoire aux grandes écoles alors que c'est le cas d'un quart des diplômés en sciences dures. Ce constat est *grosso modo* le même si l'on se limite aux seuls diplômés sortis avec une licence comme plus haut diplôme, ou à ceux qui sortent avec un master. Pour les docteurs en revanche, le profil des LSH est plus proche des docteurs en sciences dures que de ceux en droit-économie-gestion. À ce niveau, les jeunes passés par une classe préparatoire aux grandes écoles sont plus nombreux.

Tableau 2

Parcours scolaire, selon le plus haut diplôme et par domaine de spécialités

Plus haut diplôme	Parmi les sortants, % de jeunes				
	avec mention "assez bien" ou mieux au bac.	orientés vers un DEUG après le bac.	orientés vers un IUT-BTS après le bac.	orientés vers une classe préparatoire après le bac.	ayant aussi un BTS ou DUT
Ensemble					
LSH	39	81	5	11	5
Droits-Eco.-Gestion	37	69	20	8	21
Sciences dures	46	52	20	25	21
Docteurs					
LSH	61	54	4	36	6
Droits-Eco.-Gestion	52	65	5	22	8
Sciences dures	63	46	9	40	9
Masters					
LSH	44	76	8	13	7
Droits-Eco.-Gestion	46	65	19	11	23
Sciences dures	41	46	32	18	34
Licence					
LSH	32	87	5	6	5
Droits-Eco.-Gestion	36	73	21	3	25
Sciences dures	43	63	16	20	20

Source : Céreq, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire complet.

Après le baccalauréat, les choix d'orientation des diplômés LSH ne traduisaient pas nécessairement des scolarités difficiles. D'une part, il n'y a pas de différences notables sur l'âge d'entrée en sixième entre les LSH et les autres. D'autre part, la proportion de ceux qui ont obtenu leur baccalauréat avec mention est très proche de celle des sortants de droit-économie-gestion. Dit autrement, ces disciplines ne semblent pas constituer, dans la plupart des cas, une orientation par défaut et c'est souvent avec un métier en tête que ces jeunes s'engagent dans leurs études.

3. DES DIPLOMÉS QUI SAVENT CE QU'ILS VEULENT FAIRE : ENSEIGNANT

Les diplômés LSH étaient plus nombreux que les autres à avoir une idée du métier souhaité l'année où ils ont eu leur baccalauréat : la moitié d'entre eux ont déclaré savoir à cette époque quel métier ils voulaient exercer, contre seulement un tiers des diplômés en droit-économie-gestion. L'écart entre ces derniers et les LSH est encore plus marqué pour ceux dont le plus haut diplôme est une licence. Le spectre des métiers envisagés est également beaucoup moins large et plus précis pour les diplômés de LSH : près d'un tiers d'entre eux (63 %) citent en effet le métier, c'est le métier d'enseignant. Pour les diplômés de sciences dures, « enseignant » n'est cité que dans 41 % des cas, devant « chercheur » (10 %), « ingénieur » (8 %) et « médecin » (5 %). Pour les diplômés en droit-économie-gestion », même si le métier d'enseignant est également en tête, il n'est cité que dans 19 % des cas, à égalité avec les métiers du droit (« avocat », « magistrat », « notaire », « huissier », « juriste »). Certes, le questionnement rétrospectif est toujours à prendre avec précaution, l'information pouvant être reconstruite en fonction du point d'arrivée et de la linéarité ou non du parcours effectif. Les écarts n'en demeurent pas moins significatifs.

Notons que parmi les jeunes devenus *effectivement* enseignants, chef d'établissement ou conseillers d'éducation, sept jeunes sur dix ont déclaré savoir, au moment de leur baccalauréat, quelle profession ils souhaitaient exercer, contre moins de la moitié pour les autres professions. Dans trois quarts des cas, le métier visé était alors enseignant. De fait, l'enseignement est un débouché important pour les LSH. Si l'on regarde d'où viennent les jeunes diplômés du supérieur qui, trois ans après leur entrée sur le marché du travail, sont instituteurs, professeurs, chef d'établissement ou conseiller d'éducation, près de la moitié ont un plus haut diplôme d'une discipline LSH. Inversement, si l'on regarde quels emplois occupent les jeunes selon le domaine de leur plus haut diplôme, 37 % des jeunes LSH occupent ces professions. C'est 30 % des diplômés en sciences dures et seulement 8 % de ceux en droit-économie-gestion.

Pour un certain nombre des diplômés de LSH, la trajectoire scolaire résulte d'un objectif professionnel construit, avec une orientation vers un DEUG après le baccalauréat dans la perspective d'obtenir une licence, puis de passer les concours de l'Éducation nationale. En contrepoint, les diplômés de droit-économie-gestion ou de sciences dures sont proportionnellement moins nombreux à avoir un métier en tête et le diplôme universitaire accompagne plus souvent une réorientation ou un cumul de diplôme. L'orientation après le baccalauréat le montre mais également le parcours dans l'enseignement supérieur : respectivement 22 % et 21 % des jeunes ayant un plus haut diplôme en droit-économie-gestion ou de sciences dures sont également titulaire d'un BTS ou d'un DUT alors que ce n'est le cas que pour 5 % des diplômés en LSH.

4. MOINS SOUVENT DANS LE SECTEUR PRIVÉ...

Trois ans après leur sortie, 81 % des jeunes dont le plus haut diplôme est un diplôme LSH sont en emploi et 8 % sont au chômage. Ces proportions sont proches, bien que légèrement moins favorables que pour les diplômés de droit-économie-gestion ou de sciences dures. Mais les différences de modalités d'insertion professionnelle se situent surtout du côté de la nature des employeurs et les conditions effectives d'emploi (contrat, rémunération). De ce point de vue, les écarts sont importants au sein des sciences humaines et sociales, entre les diplômés de LSH, très tournés vers le secteur public et surtout l'enseignement, et ceux diplômés en droit-économie-gestion, davantage présents dans les emplois du secteur privé (cf. tableau 3).

Tableau 3

Situation trois ans après la sortie selon le domaine de spécialités, par plus haut diplôme

Plus haut diplôme	% en emploi	% au chômage	% en reprise d'études	Employeur des jeunes en emploi		
				Secteur privé*	Éducation nationale	Autres
Ensemble						
LSH	81	8	0	37	44	20
Droits-Eco.-Gestion	86	8	1	70	10	20
Sciences dures	87	7	1	50	33	18
Docteurs						
LSH	87	10	0	19	63	18
Droits-Eco.-Gestion	90	7	1	33	43	24
Sciences dures	89	9	0	40	30	30
Masters						
LSH	86	9	2	56	13	31
Droits-Eco.-Gestion	92	5	1	78	3	18
Sciences dures	87	9	3	81	6	12
Licence						
LSH	79	7	7	29	55	16
Droits-Eco.-Gestion	81	9	4	53	27	21
Sciences dures	88	5	3	25	61	14

Source : Céreq, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire allégé

* y compris les grandes entreprises nationales.

** salaire mensuel net médian calculé pour les salariés à temps complet.

L'Éducation nationale est l'employeur de moins de la moitié des LSH, d'un tiers des diplômés de « sciences dures » et seulement un dixième des droit-économie-gestion. Elle emploie essentiellement des sortants ayant comme plus haut diplôme un doctorat ou une licence (cf. tableau 3). Au-delà de l'Éducation nationale, l'État et les collectivités locales représentent des secteurs destinataires importants pour les diplômés de LSH. Au total, plus de la moitié d'entre eux travaillent pour l'État ou les collectivités locales trois ans après leur sortie de formation, soit une proportion deux fois plus importante que pour les diplômés de droit-économie-gestion. *A contrario*, le secteur privé est un débouché minoritaire pour les LSH : 37 % occupent leur emploi dans le secteur privé ou dans une grande entreprise nationale trois ans après leur sortie de formation. C'est le cas de 70 % des diplômés en droit-économie-gestion et de la moitié des diplômés de sciences dures.

Les types de contrats de travail reflètent la même réalité. Un tiers des LSH sont fonctionnaires trois ans après leur sortie de formation initiale. C'est presque autant pour les diplômés de sciences dures, mais moitié moins en droit-économie-gestion.

5. ... QUI LEUR RÉSERVE UN SORT PLUS DIFFICILE

Trois ans après leur sortie de formation, quand ils travaillent dans le secteur privé, les diplômés de LSH sont plus nombreux que les autres à occuper des emplois classés dans des catégories socioprofessionnelles plus basses que les autres et ce, quel que soit le niveau de sortie. Au niveau licence, 40 % des LSH sont sur des postes d'employés. Parmi les diplômés de master ou même à l'issue d'un doctorat, moins de la moitié atteignent la catégorie cadre (cf. tableau 4).

Tableau 4
Les emplois dans le secteur privé* 3 ans après la sortie, selon le domaine de spécialités, par plus haut diplôme

	% en CDI	salaire médian**	% cadres	% professions inter-médiaires	% employés
Plus haut diplôme					
Ensemble					
LSH	59	1408	25	44	25
Droits-Eco.-Gestion	79	1801	44	38	14
Sciences dures	75	1915	61	28	5
Docteurs					
LSH	53	1480	47	40	8
Droits-Eco.-Gestion	62	2100	90	7	2
Sciences dures	75	2331	89	8	0
Masters					
LSH	67	1500	47	39	11
Droits-Eco.-Gestion	84	1906	61	31	6
Sciences dures	80	1900	69	25	3
Licence					
LSH	57	1200	8	43	40
Droits-Eco.-Gestion	73	1357	19	43	32
Sciences dures	57	1408	14	57	10

Source : Céreq, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire allégé

* y compris les grandes entreprises nationales.

** salaire mensuel net médian calculé pour les salariés à temps complet.

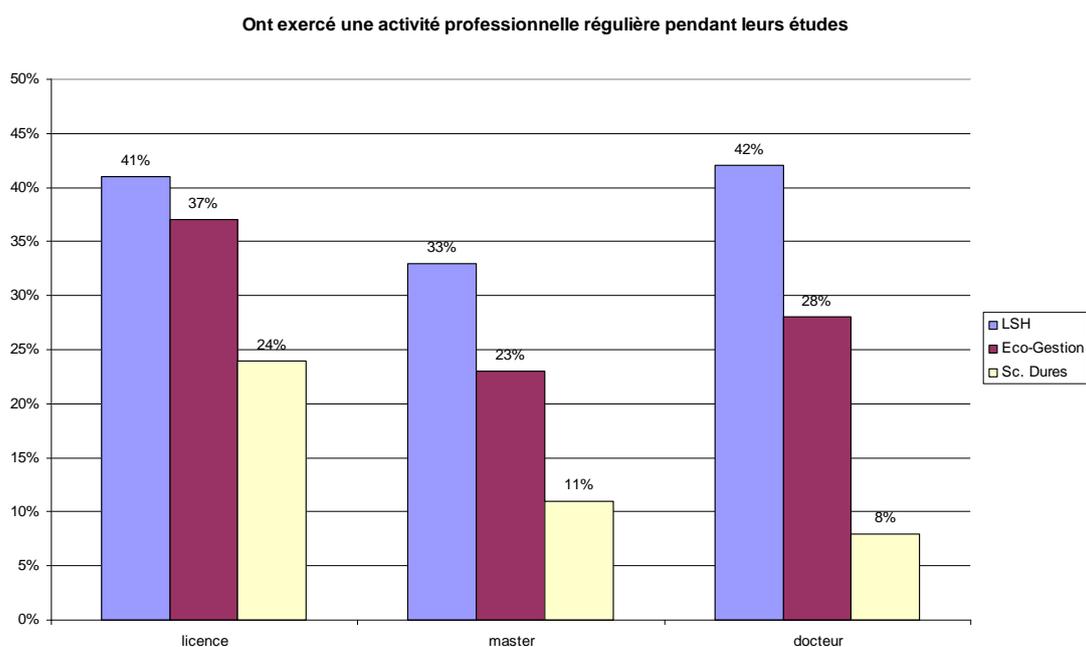
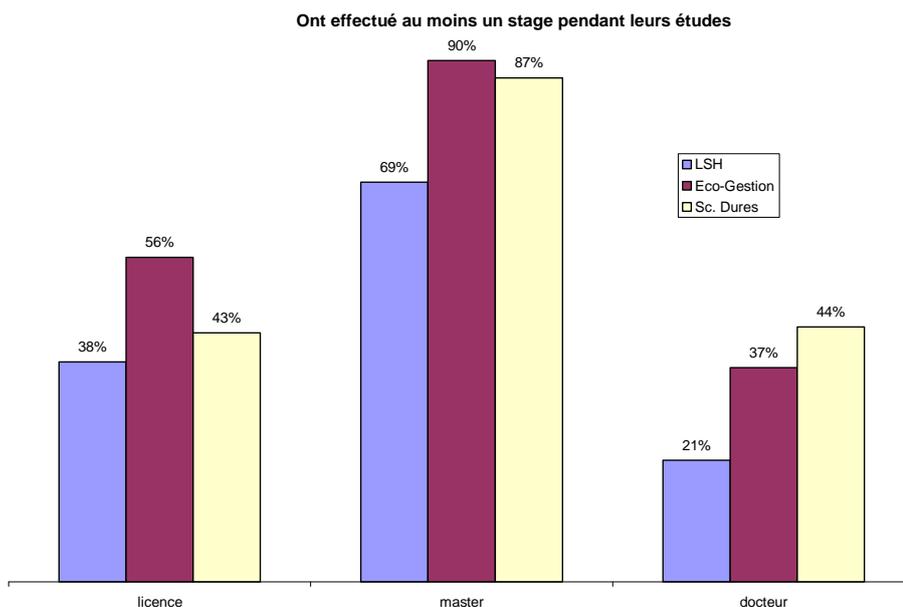
La position socio professionnelle utilise la nomenclature des PCS en 1 position.

Les conditions d'emploi dans le secteur privé sont également moins favorables aux LSH et ce, quel que soit leur niveau de diplôme, quoique avec des intensités variables. Tous niveaux confondus, trois ans après leur sortie de formation initiale, ils sont majoritairement en CDI mais en proportion bien moindre que les autres. L'étude des différences de rémunérations ne modifient guère le constat : à niveau de formation équivalent, leurs rémunérations sont moindres. Pour les docteurs LSH en emploi (à temps complet) trois ans après leur sortie, le salaire net mensuel médian s'élève à 1 660 euros contre 2 200 euros pour les docteurs en droit-économie-gestion et un peu plus pour les docteurs en sciences dures. Au niveau master, le salaire médian des LSH atteint 1 590 euros contre environ 1 900 euros dans les deux autres domaines, soit 27 % d'écart. Au

niveau licence, l'écart est moindre mais subsiste. Outre une moindre rémunération, qui reflète en partie une plus grande difficulté à obtenir en début de carrière des postes bien placés dans la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles, les diplômés de LSH n'arrivent guère à valoriser leur doctorat, contrairement aux diplômés des deux autres domaines.

Les étudiants de LSH, éloignés du monde de l'entreprise ?

Seule une minorité des jeunes qui sortent de l'université ne s'est jamais aventurée dans le monde du travail. C'est également le cas des diplômés en lettres et sciences humaines. Certes, leur formation les a, moins que les autres, mis directement en contact avec le monde de l'entreprise. En particulier, ils ont moins souvent effectué un stage en entreprise pendant leurs études, quel que soit leur niveau de sortie. En revanche, ils ont été confrontés beaucoup plus souvent que leurs confrères d'autres filières au marché du travail avant de quitter l'université (cf. graphiques ci-dessous).



Source : Céreq, enquête « Génération 2004 à trois ans ».

Les modèles économétriques réalisés pour isoler les effets éventuels de différences de parcours et de catégorie socioprofessionnelle atteinte confirment le moindre accès aux CDI en début de carrière des diplômés des disciplines LSH pour les jeunes en emploi dans le secteur privé. Elles confirment également la moindre rémunération des LSH, toujours à catégorie socioprofessionnelle identique (selon un regroupement en six catégories) et parcours scolaire similaire (en termes d'âge d'entrée en 6^{ème}, de mention au baccalauréat, d'orientation après le baccalauréat, de niveau de sortie). Le fait de cumuler son diplôme universitaire avec un BTS ou un DUT n'apporte pas d'atouts significatifs. Que les diplômés de LSH sont beaucoup moins nombreux à disposer d'un autre diplôme que les autres n'est donc pas un élément déterminant pour expliquer les écarts de situation sur le marché du travail privé.

Un accès en CDI moins fréquent, une rémunération moindre... Cette situation est vécue globalement avec un certain fatalisme par les jeunes concernés. À niveau de diplôme équivalent, les diplômés en LSH travaillant dans le secteur privé sont nettement moins satisfaits de leur situation que leurs homologues issus de droit-économie-gestion ou de sciences dures. Néanmoins, ils sont un peu plus nombreux que leurs confrères des autres disciplines à penser que l'emploi qu'ils occupent est le plus élevé qu'ils puissent espérer.

Sans rejoindre les discours alarmistes qui associent les filières de LSH à des « filières sans débouchés », voire à des « usines à chômeurs » – comme le dénonçaient déjà il y a 30 ans certains sociologues² – les résultats de notre étude conduisent à quatre conclusions majeures.

- La première conclusion concerne la nécessité d'avoir une approche différenciée à propos des diplômés des sciences humaines et sociales, puisque les débouchés sont fortement différents entre ceux qui ont suivi des études littéraires et ceux qui ont opté pour le droit, l'économie et la gestion.
- Concernant plus spécifiquement les jeunes ayant suivi des études littéraires, la deuxième conclusion est que pour la majorité des jeunes qui s'y engagent, c'est loin d'être une voie de relégation, une orientation fautive de mieux.
- Ainsi, c'est la troisième conclusion de cette étude, le débouché « naturel » de ces filières est bel est bien l'enseignement, ou plus largement, l'Éducation nationale. Mais c'est *a priori* souvent dans ce but que les jeunes entreprennent ces études. Il ne faut donc pas exclure que les tendances à la réduction des recrutements dans la Fonction publique en général et dans l'Éducation en particulier constituent *de facto* un frein à l'attrait pour ces filières.
- Enfin, dernière conclusion, les difficultés d'insertion professionnelle qui attendent les diplômés de LSH dans le secteur privé sont malgré tout bien réelles. Si, comme le rappelle la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, « *étudier les humanités et les sciences sociales, ce n'est pas seulement se faire une culture et aiguiser son intelligence, c'est aussi acquérir dans le même mouvement des compétences et des aptitudes, qui ont tout pour intéresser les recruteurs, du public comme du privé* »³, encore faut-il que les entreprises soient en mesure de connaître puis de reconnaître, en termes de conditions d'emplois, ces compétences et ces aptitudes.

² C. Baudelot, R. Benoliel, H. Cukrowicz & R. Establet, *Les étudiants, l'emploi, la crise*, Paris, Maspéro, 1981.

³ Allocution de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, à l'occasion de l'installation du Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales, Paris, date.

ANNEXE 1 – PRÉSENTATION DE LA SOURCE UTILISÉE : L'ENQUÊTE GÉNÉRATION 2004

Les enquêtes Génération s'intéressent à l'insertion et au cheminement des sortants du système éducatif lors de leurs premières années de vie active. Elles ont pour objectifs principaux de produire des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.), selon les niveaux de formation, les filières, les spécialités, à destination des acteurs publics et sociaux. Le cœur du questionnaire est un calendrier d'activité qui permet de suivre mois par mois la situation des jeunes à l'issue de leur formation initiale, et de décrire les séquences successives d'emploi et de non-emploi.

Les résultats présentés sont issus de l'enquête Génération 2004, réalisée auprès d'un échantillon de jeunes sorties de formation initiale en 2004. Plus précisément, l'enquête concerne les « primo sortants » de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2003-2004. Les sortants de formation qui avaient déjà interrompu leurs études au moins un an avant l'année scolaire considérée sont hors champ. Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés. Seuls les jeunes résidant en France métropolitaine lors de l'interrogation ont été enquêtés. L'échantillon a été interrogé en 2007, trois ans après la sortie de formation initiale. Pour plus de détail sur la méthodologie, on peut se reporter à Aliaga *et alii*, « Enquête Génération 2004 : Méthodologie et bilan 1ère interrogation printemps 2007 », *Net.doc*, n°63, Céreq (mai 2010).

Le volume des extensions d'échantillon associées à l'enquête a conduit à mettre en place deux questionnaires : un questionnaire « allégé » a ainsi été mis en place pour certaines extensions, en supprimant certaines parties du questionnaire « complet ». À titre indicatif, la durée moyenne d'un questionnaire complet a été de vingt-six minutes, contre quatorze minutes pour le questionnaire allégé.

La plupart des résultats présentés (ayant la mention « questionnaire allégé ») provient d'exploitations de la totalité de l'échantillon, que le jeune ait répondu au questionnaire complet ou allégé, soit 31 272 répondants ayant un plus haut diplôme du supérieur. Parmi eux, 4 881 ont un plus haut diplôme en « LSH », 5 654 en « Droit, économie ou gestion » et 3 841 en « sciences pures ». L'échantillon est pondéré de manière à être représentatif de l'ensemble des jeunes concernés.

Les questions sur le parcours scolaires (retard en 6^e, mention au baccalauréat, orientation à l'issue du baccalauréat, réussite d'un DUT ou BTS) et sur les souhaits professionnels l'année du baccalauréat n'ont été posées qu'au sous-échantillon concerné par le questionnaire complet. Une pondération spécifique permet à ce sous-échantillon d'être également représentatif de l'ensemble.

Pour des résultats détaillés de l'enquête, voir :

Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004 (Céreq, 2008).

De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverses, Céreq, Notes Emploi Formation (NEF) n° 43, octobre 2009. Julien Calmand, Dominique Epiphane et Pierre Hallier.

ANNEXE 2 – CODIFICATIONS DES SPECIALITÉS

La codification s'appuie sur celle réalisée par Julien Calmand, Dominique Epiphane et Pierre Hallier pour leur étude *De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse*, Céreq, Notes Emploi Formation (NEF) n°43, octobre 2009.

A) Affectation de la discipline de la formation suivie l'année de sortie, selon la nomenclature du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Les sortants de doctorats (PHD32=1) et les sortants du supérieur non diplômés du supérieur sont répartis entre discipline à partir de la discipline de la formation de sortie dans la nomenclature SISE.

« <i>LSH</i> »	Les sciences du langage-linguistique (SISE=17), les langues et littératures anciennes (18), les langues et littératures françaises (19), la littérature générale et comparée (20), les arts (21), le français et langue étrangère (22), les langues et littératures étrangères (23), les langues étrangères appliquées (24), les cultures et langues régionales (25), la philosophie et épistémologie (26), l'histoire (27), la géographie (28), l'aménagement (29), l'archéologie, l'éthnologie, l'anthropologie (30), les sciences religieuses (31), la psychologie, les sciences cognitives (32), la sociologie, la démographie (33), les sciences de l'éducation (34), pluri lettres –sciences du langage-arts (64), pluri langues (65), pluri sciences humaines et sociales (66), pluri-lettres-langues –sciences humaines (67), Les sciences de l'information et de la communication (SISE=35),
« <i>Sciences dures</i> »	Les mathématiques (SISE=01), la physique (02), la chimie (03), les MASS (04), les sciences de l'univers, de la terre et de l'espace (05), les sciences de la vie, biologie et santé (06), la mécanique, le génie mécanique et l'ingénierie mécanique (11), le génie civil (12), le génie des procédés et matériaux (13), l'informatique (14), l'électronique (15), les sciences et technologie industrielles (16), les formations générales aux métiers de l'ingénieur (41), les mathématiques et informatiques (42), la physique-chimie (43), pluri-sciences fondamentales et applications (68), pluri-sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers (69), pluri sciences (70).
« <i>Droit économie gestion</i> »	les sciences juridiques (36), les sciences politiques (37), les sciences économiques (38), les sciences de gestion (39), AES (40) et pluri-droit – sciences politiques (61).

Remarques : la médecine (07), l'odontologie (08) et la pharmacie (09), intégrées dans les sciences pures dans la NEF n°43 en sont exclues dans cette étude pour être mis dans la rubrique « autres », pour se rapprocher des regroupements faits dans les statistiques de l'Enseignement supérieur.

Les sciences de l'information et de la communication sont basculées sont maintenues avec « Droit, économie, gestion », comme dans la NEF n°43, plutôt qu'avec les « LSH » comme dans les regroupements faits dans les statistiques de l'Enseignement supérieur.

Quand l'information SISE est manquante, elle est imputée par la spécialité de la formation du plus haut diplôme d'après la NSF. Pour les docteurs, moins de 1% des observations sont imputés. Pour les sortants du supérieur non diplômés du supérieur, 38% des observations sont imputés.

La partie C précise comment sont repérés les sortants du supérieur non diplômés du supérieur. Pour les autres niveaux, le plus haut diplôme est repéré à partir de la variable PHD32.

B) Affectation de la discipline du plus haut diplôme, selon la nomenclature des spécialités et formation du plus haut diplôme (NSF)

Pour les personnes dont le plus haut diplôme est un master professionnel ou DESS (PHD32=4,7), un master ou DEA (PHD32=5,6,8,9), un M1 universitaire (PHD32=12), une licence universitaire (PHD32=16), un DEUG ou un DEUST (PHD32=21,22), la discipline du plus haut diplôme est affectée selon la spécialité déclarée à l'enquête, à partir de la NSF.

La spécialité du plus haut diplôme est codée à partir de la nomenclature des spécialités et formation, fixée par le décret 94-522 du 21 juin 1994. Elle correspond à la variable NSFPHD dans les fichiers de résultats de l'enquête « Génération 2004 à trois ans ».

<p>« <i>LSH</i> »</p>	<p>121 = Géographie 123 = Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie) 124 = Psychologie 125 = Linguistique 126 = Histoire 127 = Philosophie, éthique et théologie 130 = Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes 131 = Français, littérature et civilisation française 132 = Arts plastiques 133 = Musique, arts du spectacle 134 = Autres disciplines artistiques et spéc. artist. plurivalentes 135 = Langues et civilisations anciennes 136 = Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales 332 = Travail social 333 = Enseignement, formation 334 = Accueil, hôtellerie, tourisme 335 = Animation culturelle, sportive et de loisirs 336 = Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes 341 = Aménagement du territoire, développement, urbanisme 342 = Protection et développement du patrimoine 343 = Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement</p>
<p>« <i>Sciences dures</i> »</p>	<p>100 = Formations générales 110 = Spécialités pluriscientifiques 111 = Physique-chimie 112 = Chimie-Biologie, biochimie 113 = Sciences naturelles (biologie-géologie)</p>

<p>114 = Mathématiques</p> <p>115 = Physique</p> <p>116 = Chimie</p> <p>117 = Sciences de la terre</p> <p>118 = Sciences de la vie</p> <p>330 = Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales</p> <p>2 = Industriel (sans autre indication)</p> <p>200 = Technologies industrielles fondamentales (génie industriel, et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle)</p> <p>201 = Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle)</p> <p>210 = Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture</p> <p>211 = Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière)</p> <p>212 = Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux y.c. vétérinaire</p> <p>213 = Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche</p> <p>214 = Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)</p> <p>220 = Spécialités pluritechnologiques des transformations</p> <p>221 = Agro-alimentaire, alimentation, cuisine</p> <p>222 = Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)</p> <p>223 = Métallurgie (y. c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)</p> <p>224 = Matériaux de construction, verre, céramique</p> <p>225 = Plasturgie, matériaux composites</p> <p>226 = Papier, carton</p> <p>227 = Energie, génie climatique (y.c. énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités ; froid, climatisation, chauffage)</p> <p>230 = Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois</p> <p>231 = Mines et carrières, génie civil, topographie</p> <p>232 = Bâtiment : construction et couverture</p> <p>233 = Bâtiment : finitions</p> <p>234 = Travail du bois et de l'ameublement</p> <p>240 = Spécialités pluritechnologiques matériaux souples</p> <p>241 = Textile</p> <p>242 = Habillement (y. c. mode, couture)</p> <p>243 = Cuirs et peaux</p> <p>250 = Spécialités pluritechnologiques mécaniques-électricité (y. c. maintenance mécano-électrique)</p> <p>251 = Mécanique générale et de précision, usinage</p> <p>252 = Moteurs et mécanique auto</p> <p>253 = Mécanique aéronautique et spatiale</p>
--

	<p>254 = Structures métalliques (y. c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion) Génération 2004 – Dictionnaire des variables 97 Version du 01/07/2008 255 = Electricité, électronique (non c. automatismes, productique) 2 = Industriel (sans autre indication)</p>
« <i>Droits économie gestion</i> »	<p>120 = Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit 122 = Economie 128 = Droit, sciences politiques 310 = Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y. c. administration générale des entreprises et des collectivités) 311 = Transport, manutention, magasinage 312 = Commerce, vente 313 = Finances, banque, assurances 314 = Comptabilité, gestion 315 = Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi 320 = Spécialités plurivalentes de la communication 321 = Journalisme et communication (y. c. comm. graphique et publicité) 322 = Techniques de l'imprimerie et de l'édition 323 = Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle 324 = Secrétariat, bureautique 325 = Documentation, bibliothèques, administration des données 326 = Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données 344 = Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y. c. hygiène et sécurité) 345 = Application des droits et statuts des personnes 3 = Tertiaire (sans autre indication)</p>

Remarques : la santé (331) est intégrée dans les sciences pures dans la NEF n° 43. Elle en est exclue dans cette étude pour être mis dans la rubrique « autres ».

Quand l'information NSF est manquante, elle est imputée par la spécialité de la formation suivie l'année de sortie (variable NSFSOR). Sinon, elle est imputée manuellement à partir des codes de diplômes issus des fichiers SISE. Une imputation a été nécessaire dans environ 0,3% des cas.

Par ailleurs :

- « *Droits économie gestion* » comprend également les personnes ayant pour plus haut diplôme une MST-MSG y compris maîtrise IUT (PHD32=11).
- « *Filières professionnelles tertiaires ou industrielles* » comprend les personnes ayant pour plus haut diplôme une licence professionnelle (PHD32=15), un DUT (PHD32=19), un BTS (PHD32=20).

- « *Ecoles de commerce et d'ingénieurs* » comprend les personnes ayant pour plus haut diplôme un diplôme d'écoles d'ingénieurs (PHD32=2), d'écoles de commerce de niveau BAC+5 (PHD32=3), d'écoles de commerce de niveau BAC+4 ou « autres BAC+4 » (PHD32=13,14).

- « *Autres* » comprend les personnes ayant pour plus haut diplôme un diplôme d'école d'architecture et autres écoles BAC+5 (PHD32=10), d'école d'art de niveau BAC+4 (PHD32=14), un « autre BAC+3 » (PHD32=17), un BAC+2 Santé-Social (PHD32=18), un « autre BAC+2 », dont école d'art (PHD32=23) et les non diplômés d'un niveau IV supérieur court. Cette catégorie comprend également les sortants de formations « STAP » (SISE=10 ou NSF=335) et les formations de la santé (SISE=07,08,09 ou NSF=331).

C) Repérage et répartition des sortants du supérieur non diplômé du supérieur

Les sortants du supérieurs non diplômés du supérieurs sont repérés à partir du plus haut diplôme repéré dans l'enquête en 32 postes (PHD32) et de la variable CLASSE, relative à la classe de sortie, d'après la base de sondage, que la personne est obtenue ou non un diplôme à l'issue.

<p>Personnes réparties sur les filières universitaires à partir de SISE</p>	<p>Niveau IV Supérieur universitaire</p> <p><u>1^{er} cas</u> : individu ayant comme plus haut diplôme un baccalaurat, brevet de technicien ou brevet professionnel (PHD32=25 à 29) et sortant de DEUG (CLASSE=352), d'une autre formation universitaire non professionnelle (CLASSE=200,100,111,120,198, 201,298,360, 98,296,130) ou d'autres formations préparant un diplôme de niveau supérieur au baccalaurat et non professionnel (CLASSE < 400 et différent de 320,350,170,220,321,342,355,360, 389,199,242)</p> <p><u>2^e cas</u> : individu ayant comme plus haut diplôme un « autre niveau IV » (PHD32=24) et sortant des mêmes formations que dans le 1^{er} cas.</p>
<p>Personnes considérées comme sortant non diplômés de formations supérieures professionnelles</p>	<p>Niveau IV Supérieur professionnel court</p> <p><u>1^{er} cas</u> : individu ayant comme plus haut diplôme un baccalaurat, brevet de technicien ou brevet professionnel (PHD32=25 à 29) et sortant de BTS (CLASSE=320), de DUT (CLASSE=350), de DEUP-DEUST (CLASSE=355), d'une formation menant à un diplôme d'ingénieur (CLASSE=170), d'une MST-MIAGE (CLASSE=220), d'un diplôme d'un métiers des arts (DMA,CLASSE=321), d'un diplôme national d'art plastique (CLASSE=342), d'un diplôme de niveau Bac+2 d'école de la Santé/Social (CLASSE=389), d'une école de commerce (CLASSE=199) et d'une catégorie résiduelle (CLASSE=360).</p> <p><u>2^e cas</u> : individu ayant comme plus haut diplôme un « autre niveau IV » (PHD32=24) et sortant des mêmes formations que dans le 1^{er} cas.</p>

ANNEXE 3 – TABLEAUX DETAILLÉS

3.1- Répartition des répondants par niveau du plus haut diplôme et type de formation

<i>Pour l'échantillon complet (questionnaire allégé)</i>							
	Bac+2	Licence	M1	Master	Doctorat	Ecole	Ensemble
Universités - "LSH"	83	2 429	556	1 519	294	-	4 881
Universités - Droit, Eco., Gestion	278	954	962	3 271	189	-	5 654
Universités - Sciences dures	101	599	200	1 848	1 093	-	3 841
Ecoles de commerce ou d'ingénieurs	-	1	384	21	1	1 708	2 115
Filières professionnelles industrielles et tertiaires	5 659	3 494	-	-	-	5	9 158
Autres	3 470	653	392	649	439	20	5 623
Ensemble	9 591	8 130	2 494	7 308	2 016	1 733	31 272

<i>Pour le sous-échantillon associé au questionnaire complet</i>							
	Bac+2	Licence	M1	Master	Doctorat	Ecole	Ensemble
Universités - "LSH"	8	852	389	408	289	-	1 946
Universités - Droit, Eco., Gestion	246	273	682	934	186	-	2 321
Universités - Sciences dures	51	221	109	492	1 087	-	1 960
Ecoles de commerce ou d'ingénieurs	-	1	246	21	1	1 188	1 457
Filières professionnelles industrielles et tertiaires	3 291	663	-	-	-	3	3 957
Autres	3 161	226	151	180	260	16	3 994
Ensemble	6 757	2 236	1 577	2 035	1 823	1 207	15 635

3.2- Nombre et niveau des sortants selon le domaine disciplinaire

	LSH	Droits-Economie-Gestion	Sciences dures	Ecoles de commerce ou d'ingénieur	Filières prof. indus. et tertiaires
Effectifs	42 100	45 600	24 600	33 400	103 100
Répartition selon le plus haut diplôme obtenu (en %)					
Doctorat	5%	3%	22%		
Master/Ecole	20%	42%	37%	83%	
Maîtrise (M1)	23%	31%	12%	17%	
Licence	50%	14%	24%		12%
Bac+2	2%	10%	5%		88%
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CEREQ, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire allégé

3.3- Caractéristiques sociodémographiques des sortants selon le domaine disciplinaire

	LSH	Droits- Economie- Gestion	Sciences dures	Ecoles de commerce ou d'ingénieur	Filières prof. indus. et tertiaires
% de femmes	79%	61%	45%	35%	46%
Répartition selon la profession du père à la fin des études					
Ouvrier	17,0%	16,8%	15,2%	7,5%	24,8%
Employé	22,0%	16,4%	18,0%	11,5%	21,9%
Profession intermédiaire, technicien, agent de maîtrise	10,7%	12,1%	12,2%	13,0%	13,2%
Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur	34,5%	38,4%	40,7%	50,9%	21,1%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	10,5%	11,7%	9,2%	12,2%	11,5%
Agriculteur	3,2%	2,9%	3,5%	3,3%	6,0%
Ne sait pas	2,0%	1,5%	1,0%	1,4%	1,5%
Répartition selon l'origine nationale					
Deux parents nés en France	76,6%	75,1%	78,1%	79,8%	82,7%
Deux parents nés dans un pays d'Europe du Sud ou un seul, l'autre étant né en France	5,6%	3,8%	2,9%	3,1%	4,0%
Deux parents nés dans le reste de l'Europe du Sud ou un seul, l'autre étant né en France	3,4%	2,2%	2,3%	3,1%	1,1%
Deux parents nés dans un pays du Magreb ou un seul, l'autre étant né en France	9,0%	11,4%	10,0%	7,7%	8,1%
Deux parents nés dans un pays d'Afrique subsaharienne ou un seul, l'autre étant né en France	2,1%	3,5%	2,1%	1,6%	1,4%
Autres cas	3,3%	4,0%	4,6%	4,7%	2,7%
Source : CEREQ, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire allégé					

3.4- Parcours scolaire des sortants selon le domaine disciplinaire

	LSH	Droits- Economie- Gestion	Sciences dures	Ecoles de commerce ou d'ingénieur	Filières prof. indus. et tertiaires
En retard à l'inscription en 6e					
En %	3,5	3,8	3,0	2,0	6,9
Baccalauréat obtenu (en %)					
Bac. L	49%	17%	1%	3%	12%
Bac. ES	25%	40%	2%	13%	21%
Bac. S	16%	29%	86%	70%	15%
Bac. prof./techno.	8%	12%	9%	12%	70%
A candidaté après le baccalauréat ...					
... à un IUT (%)	6%	23%	24%	34%	33%
... à un BTS (%)	9%	14%	14%	19%	77%
... à une classe prépa. (%)	14%	12%	28%	55%	4%
Source : CEREQ, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire allégé (bac), questionnaire complet (retard en 6e, candidature après le baccalauréat)					

	Parmi les sortants, % de jeunes				
	avec mention "assez bien" ou mieux au bac.	orientés vers un DEUG après le bac.	orientés vers un IUT-BTS après le bac.	orientés vers une classe préparatoire après le bac.	ayant aussi un BTS ou DUT
Plus haut diplôme					
Ensemble					
LSH	39	81	5	11	5
Droit, Eco., Gestion	37	69	20	8	21
Sciences dures	46	52	20	25	21
Ecoles de commerce ou d'ingénieur	62	13	26	46	31
Filières prof. indus. et tertiaires	34	9	87	1	26
Doctorat					
LSH	61	54	4	36	6
Droit, Eco., Gestion	52	65	5	22	8
Sciences dures	63	46	9	40	9
Master / Ecole					
LSH	44	76	8	13	7
Droit, Eco., Gestion	46	65	19	11	23
Sciences dures	41	46	32	18	34
Ecoles de commerce ou d'ingénieur	67	12	21	55	26
Licence					
LSH	32	87	5	6	5
Droit, Eco., Gestion	36	73	21	3	25
Sciences dures	43	63	16	20	20
Filières prof. indus. et tertiaires	37	17	78	3	87
Bac+2					
Filières prof. indus. et tertiaires	34	8	88	1	17

Source : CEREQ, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire complet

3.5- Situation d'emploi trois ans après la sortie selon le domaine disciplinaire

<i>Plus haut diplôme</i>	% en emploi	% au chômage	% en reprise d'études	Employeur des jeunes en emploi		
				Secteur privé*	Education nationale	Autres
Ensemble						
LSH	81	8	5	37	44	20
Droit, Eco. , Gestion	86	8	3	70	10	20
Sciences dures	87	7	3	50	33	18
Ecoles de commerce ou d'ingénieur	92	5	1	92	2	6
Filières prof. indus. et tertiaires	87	8	3	87	2	11
Doctorat						
LSH	87	10	0	19	63	18
Droit, Eco. , Gestion	90	7	1	33	43	24
Sciences dures	89	9	1	40	30	30
Master / Ecole						
LSH	86	9	2	56	13	31
Droit, Eco. , Gestion	92	5	1	78	3	18
Sciences dures	87	9	2	81	6	12
Ecoles de commerce ou d'ingénieur	93	4	1	93	2	5
Licence						
LSH	79	7	7	29	55	16
Droit, Eco. , Gestion	81	9	4	53	27	21
Sciences dures	88	5	3	25	61	14
Filières prof. indus. et tertiaires	90	6	2	85	3	12
Bac+2						
Filières prof. indus. et tertiaires	86	8	3	88	2	10

Source : CEREQ, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire allégé

3.6- Situation d'emploi dans le secteur privé trois ans après la sortie selon le domaine disciplinaire

	% en CDI	salaire médian**	% cadres	% professions inter-médiaires	% employés	% déclarant chercher un autre emploi
Plus haut diplôme						
Ensemble						
LSH	59	1410	25	44	25	34
Droit, Eco., Gestion	79	1800	44	38	14	25
Sciences dures	75	1910	61	28	5	24
Ecoles de commerce ou d'ingénieur	89	2150	76	19	3	24
Filières prof. indus. et tertiaires	71	1430	7	51	25	21
Doctorat						
LSH	53	1660	47	40	8	46
Droit, Eco., Gestion	62	2200	90	7	2	24
Sciences dures	75	2330	89	8	0	22
Master / Ecole						
LSH	67	1590	47	39	11	34
Droit, Eco., Gestion	84	1920	61	31	6	21
Sciences dures	80	1900	69	25	3	21
Ecoles de commerce ou d'ingénieur	91	2170	83	14	2	23
Licence						
LSH	57	1270	8	43	40	34
Droit, Eco., Gestion	73	1400	19	43	32	24
Sciences dures	57	1410	14	57	10	33
Filières prof. indus. et tertiaires	80	1500	12	66	12	21
Bac+2						
Filières prof. indus. et tertiaires	70	1390	7	49	26	21
Source : CEREQ, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire allégé						
* y compris les grandes entreprises nationales.						
** salaire mensuel net médian calculé pour les salariés à temps complet.						
La position socio professionnelle utilise la nomenclature des PCS en 1 position.						

3.7- Type de trajectoire d'accès à l'emploi sur trois ans selon le domaine disciplinaire

L'enquête « Génération » permet de disposer d'un calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la sortie de formation initiale, les situations prises en compte étant le fait d'être en emploi, au chômage, en inactivité, en formation ou reprise d'études. Les trajectoires suivies par chaque jeune ont été ensuite regroupées en fonction de leur proximité : deux jeunes ont des trajectoires d'autant plus proches qu'ils traversent au même moment la même situation ; inversement, ils ont des trajectoires d'autant plus éloignées que le nombre de mois au cours desquels leur situation diffère est élevé. Cette méthode, du LIRHE, permet de saisir les principales transitions entre les différentes situations. Huit trajectoires types ont ainsi été identifiées. Une présentation détaillée de cette typologie est proposée dans *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004* (Céreq, 2008), pp. 43-48.

Dans le tableau suivant, l'« accès différé » à l'emploi regroupe les accès différés après une période de chômage et les accès différés après une période d'inactivité ou de formation. La « formation ou reprise d'études » regroupe les cas de formations ou de reprises d'étude courtes et longues. En revanche, le cas de l'« accès rapide et durable à l'emploi » a été subdivisé en fonction de la nature de l'employeur à la date d'enquête.

	Accès rapide et durable à l'emploi, avec comme employeur actuel :				Accès différé à l'emploi	Décro- chage de l'emploi	Chômage persistant ou récurrent	Formation ou reprise d'études	Inactivité durable
	une entreprise du secteur privé	l'Etat	autre	Ensemble					
LSH	19	33	10	62	14	7	5	10	2
Droit, Eco., Gestion	41	11	8	61	20	7	4	7	1
Sciences dures	27	30	7	64	19	5	5	5	2
Ecoles de commerce ou d'ingénieur	64	3	4	70	21	4	2	2	1
Filières prof. indus. et tertiaires	57	3	7	67	17	7	3	5	1

Source : CEREQ, enquête "Génération 2004 à trois ans", questionnaire allégé

ANNEXE 4 – ANALYSE DE LA VARIANCE SUR LE SALAIRE MEDIAN À TROIS ANS (POUR LES PERSONNES À TEMPS COMPLET DANS LE SECTEUR PRIVÉ)

Source : Céreq, Enquête génération 2004, questionnaire complet

The GLM Procedure

Number of Observations Read 7471
 Number of Observations Used 7470

Dependent Variable: lnсал

Weight: pondef Pondération

Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne quadratique	Valeur F	Pr > F
Model	19	7488.32780	394.12252	291.97	<.0001
Error	7450	10056.39152	1.34985		
Corrected Total	7469	17544.71932			

R-carré	Coef de		
	Var	Racine MSE	lnсал Moyenne
0.426814	15.67147	1.161831	7.413667

Source	DDL	Type III SS	Moyenne quadratique	Valeur F	Pr > F
Typo_BREF_L	5	135.929669	27.185934	20.14	<.0001
nivphd	5	217.398012	43.479602	32.21	<.0001
Q1	1	192.607926	192.607926	142.69	<.0001
pcs1	4	1605.766809	401.441702	297.40	<.0001
bts_dut	1	1.728260	1.728260	1.28	0.2579
mention	1	24.148945	24.148945	17.89	<.0001
stageentre	1	6.054215	6.054215	4.49	0.0342
boulotregul	1	22.062910	22.062910	16.34	<.0001

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
-----------	----------------	-------------	------------------	---------

Intercept		7.166753139 B	0.02283826	313.80	<.0001
Typo_BREF_L	Autres	0.071299433 B	0.01666025	4.28	<.0001
Typo_BREF_L	Droit,Eco,Gest	0.055834125 B	0.01519935	3.67	0.0002
Typo_BREF_L	Ecole Com/Ingé	0.131758533 B	0.02244319	5.87	<.0001
Typo_BREF_L	LSH	-0.045233363 B	0.01894147	-2.39	0.0170
Typo_BREF_L	Pro indus/tert	0.025953468 B	0.01680617	1.54	0.1226
Typo_BREF_L	sciences dures	0.000000000 B	.	.	.
nivphd	1.docteur	0.259912954 B	0.02277743	11.41	<.0001
nivphd	2.Ecoles	0.119359939 B	0.02306584	5.17	<.0001
nivphd	3.Masters	0.109827087 B	0.01469755	7.47	<.0001
nivphd	4.M1	0.038571780 B	0.01584873	2.43	0.0150
nivphd	5.Licence	0.015333212 B	0.01168029	1.31	0.1893
nivphd	6.BAC+2	0.000000000 B	.	.	.
Q1	1	0.075005701 B	0.00627914	11.95	<.0001
Q1	2	0.000000000 B	.	.	.
pcs1	2	0.337704866 B	0.27689049	1.22	0.2226
pcs1	3	0.339675256 B	0.01333181	25.48	<.0001
pcs1	4	0.116426994 B	0.01139143	10.22	<.0001
pcs1	5	-0.029079152 B	0.01311436	-2.22	0.0266
pcs1	6	0.000000000 B	.	.	.
bts_dut	0	-0.008316733 B	0.00735007	-1.13	0.2579
bts_dut	1	0.000000000 B	.	.	.
mention	0	-0.026012665 B	0.00615005	-4.23	<.0001
mention	1	0.000000000 B	.	.	.
stageentre	0	0.015487269 B	0.00731289	2.12	0.0342
stageentre	1	0.000000000 B	.	.	.
boulotregul	0	-0.034301461 B	0.00848446	-4.04	<.0001
boulotregul	1	0.000000000 B	.	.	.

NOTE: The X'X matrix has been found to be singular, and a generalized inverse was used to solve the normal equations. Terms whose estimates are followed by the letter 'B' are not uniquely estimable.

ANNEXE 5 – ANALYSES « A CARACTERISTIQUES CONNUES COMPARABLES »

Les analyses « à caractéristiques connues comparables » sont réalisées sur l'échantillon complet (« questionnaire allégé ») et sur le sous-échantillon concerné par le questionnaire complet. Le premier permet de disposer de davantage d'effectifs ; le second de davantage d'informations. Trois questions sont étudiées : le fait d'être en emploi trois ans après la sortie de formation puis, pour ceux qui sont en emploi dans le secteur privé, le fait d'être en CDI et le fait d'être en CDI avec un salaire supérieur au salaire médian (critère utilisé comme un indicateur de niveau d'emploi). Plusieurs variantes ont été testées. Seule une partie est présentée.

Informations utilisées sur le parcours scolaire :

- La spécialité du plus haut diplôme obtenue, la question étudiée étant la situation des Lettres et sciences humaines (LSH) par rapport aux autres : sciences dures (Spe_sciences), LSH (Spe_LSH), Droit-Economie-Gestion (Spe_Ecogest), filières professionnelles (Spe_Filpro), autres (Spe-Autres).

- Le niveau du plus haut diplôme obtenu : docteur (niv_docteur), école de commerce ou d'ingénieur (référence), master (niv_masters), M1 (niv_M1), licence (niv_licence) ou bac + 2 (niv_bac2).

- Le fait d'être entrée en sixième avec au moins un an de retard (variable retard6e).

- Le type de baccalauréat obtenu : S (référence), L (bac_1), ES (bac_ES), professionnel ou technologique (bac_pro) ou autre cas (bac_div).

- Le fait d'avoir eu une mention (assez bien, bien ou très bien) au baccalauréat (variable mention).

- L'orientation après le baccalauréat : Deug (vers_deug), IUT ou BTS (vers_iutbts), classe préparatoire aux grandes écoles (vers_prepa), école intégrant au niveau baccalaurat (référence) et autres cas (vers_div)

- Le fait d'avoir un BTS ou un Dut parmi ses diplômes (variable bts_dut).

- Le fait d'avoir une idée très précise du métier souhaité au moment du baccalauréat (variable idee_metier).

Informations utilisés sur les caractéristiques individuelles :

- Le genre : femme ou homme (référence).
- L'origine sociale : père ouvrier (pere_ouvr), employé (père_empl), profession intermédiaires (père_inter), cadre (référence) ou autre cas (père_div).
- L'origine nationale : deux parents nés en France (référence), l'un des deux parents nés en France et l'autre en Afrique (y compris Maghreb) ou deux parents nés en Afrique (ori_afr), autres cas (ori_aut).

5.1) Probabilité d'être en emploi trois ans après la sortie de formation initiale (questionnaire complet)

Référence=fils de cadre, gde ecole après bac S et classe préparatoire

Source : Céreq, Enquête génération 2004, questionnaire complet

Procédure LOGISTIC - La probabilité modélisée est En emploi à 3 ans =0

Nombre d'observations utilisés : 15634

Profil de réponse

Valeur ordonnée	En_emploi	Fréquence totale
1	0	1752
2	1	13882

Modèle 1

Etat de convergence du modèle

Critère de convergence (GCONV=1E-8) respecté.

Statistiques d'ajustement du modèle

Critère	Coordonnée à l'origine	
	uniquement	et covariables
AIC	10971.060	10426.022
SC	10978.717	10655.738
-2 Log L	10969.060	10366.022

Test de l'hypothèse nulle globale : BETA=0

Test	Khi-2	DDL	Pr > Khi-2
------	-------	-----	------------

Rapport de vrais	603.0378	29	<.0001
Score	587.3421	29	<.0001
Wald	534.0214	29	<.0001

Analyse des estimations de la vraisemblance maximum

Paramètre	DDL	Valeur estimée	Erreur type	Khi-2 de Wald	Pr > Khi-2
Intercept	1	-3.0392	0.1873	263.2380	<.0001
Spe_Sciences	1	0.3888	0.2229	3.0430	0.0811
Spe_LSH	1	0.2561	0.2157	1.4100	0.2351
Spe_Ecogest	1	0.1293	0.2095	0.3809	0.5371
Spe_Filpro	1	0.00460	0.2257	0.0004	0.9837
Spe_Autres	1	-0.7685	0.2251	11.6566	0.0006
vers_deug	1	0.7915	0.1414	31.3168	<.0001
vers_iutbts	1	0.6345	0.1576	16.2119	<.0001
vers_prepa	1	0.4453	0.1539	8.3753	0.0038
vers_div	1	1.2073	0.1780	46.0303	<.0001
bac_l	1	0.3737	0.0905	17.0605	<.0001
bac_es	1	0.0350	0.0847	0.1704	0.6798
bac_pro	1	-0.1339	0.0893	2.2522	0.1334
bac_div	1	0.2148	0.1672	1.6508	0.1988
bts_dut	1	-0.3551	0.0901	15.5323	<.0001
niv_docteur	1	0.2667	0.2532	1.1095	0.2922
niv_masters	1	0.1327	0.2498	0.2824	0.5951
niv_m1	1	0.6894	0.2313	8.8827	0.0029
niv_licence	1	0.7024	0.2496	7.9165	0.0049
niv_bac2	1	0.6778	0.2577	6.9192	0.0085
mention	1	-0.1691	0.0576	8.6261	0.0033
retard6e	1	0.0723	0.1275	0.3218	0.5705
idee_metier	1	-0.1796	0.0549	10.6921	0.0011
femme	1	0.0386	0.0567	0.4637	0.4959
pere_ouvr	1	-0.2066	0.0779	7.0399	0.0080
pere_empl	1	-0.2008	0.0759	6.9989	0.0082
pere_inter	1	-0.1861	0.0915	4.1321	0.0421
pere_div	1	-0.0805	0.0782	1.0588	0.3035
ori_afr	1	0.3899	0.0802	23.6124	<.0001
ori_aut	1	0.3413	0.0840	16.5133	<.0001

Estimations des rapports de cotes

Effet	Valeur	Intervalle de confiance	
	estimée du point	de Wald à 95 %	
Spe_Sciences	1.475	0.953	2.283
Spe_LSH	1.292	0.847	1.972
Spe_Ecogest	1.138	0.755	1.716
Spe_Filpro	1.005	0.646	1.563
Spe_Autres	0.464	0.298	0.721
vers_deug	2.207	1.672	2.911
vers_iutbts	1.886	1.385	2.569
vers_prepa	1.561	1.155	2.110
vers_div	3.345	2.360	4.740
bac_l	1.453	1.217	1.735
bac_es	1.036	0.877	1.223
bac_pro	0.875	0.734	1.042
bac_div	1.240	0.893	1.720
bts_dut	0.701	0.588	0.837
niv_docteur	1.306	0.795	2.145
niv_masters	1.142	0.700	1.863
niv_m1	1.993	1.266	3.136
niv_licence	2.019	1.238	3.292
niv_bac2	1.970	1.189	3.264
mention	0.844	0.754	0.945
retard6e	1.075	0.837	1.380
idee_metier	0.836	0.750	0.931
femme	1.039	0.930	1.162
pere_ouvr	0.813	0.698	0.947
pere_empl	0.818	0.705	0.949
pere_inter	0.830	0.694	0.993
pere_div	0.923	0.791	1.076
ori_afr	1.477	1.262	1.728
ori_aut	1.407	1.193	1.659

Modèle 2

Etat de convergence du modèle

Critère de convergence (GCONV=1E-8) respecté.

Statistiques d'ajustement du modèle

Critère	Coordonnée à l'origine	
	uniquement	et covariables
AIC	10971.060	10428.169
SC	10978.717	10619.599
-2 Log L	10969.060	10378.169

Test de l'hypothèse nulle globale : BETA=0

Test	Khi-2	DDL	Pr > Khi-2
Rapport de vrais	590.8913	24	<.0001
Score	576.4540	24	<.0001
Wald	524.1162	24	<.0001

Analyse des estimations de la vraisemblance maximum

Paramètre	DDL	Valeur estimée	Erreur type	Khi-2 de Wald	Pr > Khi-2
Intercept	1	-3.1052	0.1859	279.0246	<.0001
Spe_Sciences	1	0.3630	0.2225	2.6617	0.1028
Spe_LSH	1	0.2351	0.2154	1.1914	0.2751
Spe_Ecogest	1	0.1178	0.2092	0.3172	0.5733
Spe_Filpro	1	-0.00601	0.2255	0.0007	0.9787
Spe_Autres	1	-0.7847	0.2249	12.1738	0.0005
vers_deug	1	0.7886	0.1416	31.0215	<.0001
vers_iutbts	1	0.6176	0.1576	15.3457	<.0001
vers_prepa	1	0.4624	0.1538	9.0341	0.0026
vers_div	1	1.2154	0.1778	46.7018	<.0001
bac_1	1	0.3746	0.0905	17.1366	<.0001
bac_es	1	0.0248	0.0846	0.0856	0.7698
bac_pro	1	-0.1481	0.0886	2.7923	0.0947

bac_div	1	0.2317	0.1667	1.9328	0.1645
bts_dut	1	-0.3550	0.0902	15.4969	<.0001
niv_docteur	1	0.2879	0.2531	1.2939	0.2553
niv_masters	1	0.1430	0.2496	0.3283	0.5666
niv_m1	1	0.6892	0.2313	8.8797	0.0029
niv_licence	1	0.6961	0.2496	7.7779	0.0053
niv_bac2	1	0.6614	0.2576	6.5908	0.0103
mention	1	-0.1680	0.0575	8.5362	0.0035
idee_metier	1	-0.1817	0.0549	10.9462	0.0009
femme	1	0.0294	0.0566	0.2708	0.6028
ori_afr	1	0.3852	0.0795	23.5003	<.0001
ori_aut	1	0.3390	0.0835	16.4960	<.0001

Estimations des rapports de cotes

Effet	Valeur		
	estimée du point	Intervalle de confiance de Wald à 95 %	
Spe_Sciences	1.438	0.930	2.224
Spe_LSH	1.265	0.829	1.930
Spe_Ecogest	1.125	0.747	1.695
Spe_Filpro	0.994	0.639	1.546
Spe_Autres	0.456	0.294	0.709
vers_deug	2.200	1.667	2.904
vers_iutbts	1.854	1.361	2.526
vers_prepa	1.588	1.175	2.147
vers_div	3.372	2.379	4.778
bac_l	1.454	1.218	1.737
bac_es	1.025	0.868	1.210
bac_pro	0.862	0.725	1.026
bac_div	1.261	0.909	1.748
bts_dut	0.701	0.588	0.837
niv_docteur	1.334	0.812	2.190
niv_masters	1.154	0.707	1.882
niv_m1	1.992	1.266	3.134
niv_licence	2.006	1.230	3.272
niv_bac2	1.938	1.169	3.210
mention	0.845	0.755	0.946
idee_metier	0.834	0.749	0.929
femme	1.030	0.922	1.151
ori_afr	1.470	1.258	1.718
ori_aut	1.404	1.192	1.653

Modèle 3

Etat de convergence du modèle

Critère de convergence (GCONV=1E-8) respecté.

Statistiques d'ajustement du modèle

Critère	Coordonnée à l'origine	
	uniquement	et covariables
AIC	10971.060	10525.435
SC	10978.717	10693.894
-2 Log L	10969.060	10481.435

Test de l'hypothèse nulle globale : BETA=0

Test	Khi-2	DDL	Pr > Khi-2
Rapport de vrais	487.6248	21	<.0001
Score	488.8232	21	<.0001
Wald	453.3018	21	<.0001

Analyse des estimations de la vraisemblance maximum

Paramètre	DDL	Valeur estimée	Erreur type	Khi-2 de Wald	Pr > Khi-2
Intercept	1	-2.7986	0.1276	480.9162	<.0001
Spe_Sciences	1	0.5483	0.2183	6.3123	0.0120
Spe_LSH	1	0.4948	0.2093	5.5872	0.0181
Spe_Ecogest	1	0.3387	0.2043	2.7494	0.0973
Spe_Filpro	1	0.1241	0.2206	0.3161	0.5739
Spe_Autres	1	-0.7993	0.2232	12.8271	0.0003
bac_l	1	0.4438	0.0897	24.4628	<.0001
bac_es	1	0.0951	0.0835	1.2980	0.2546
bac_pro	1	-0.2074	0.0835	6.1754	0.0130
bac_div	1	0.3343	0.1636	4.1754	0.0410
niv_docteur	1	0.2951	0.2503	1.3897	0.2385
niv_masters	1	0.1959	0.2446	0.6417	0.4231
niv_m1	1	0.7704	0.2257	11.6491	0.0006
niv_licence	1	0.7510	0.2440	9.4763	0.0021

niv_bac2	1	0.8040	0.2519	10.1832	0.0014
femme	1	0.0280	0.0566	0.2437	0.6216
pere_ouvr	1	-0.2026	0.0772	6.8809	0.0087
pere_empl	1	-0.1971	0.0754	6.8284	0.0090
pere_inter	1	-0.1901	0.0911	4.3543	0.0369
pere_div	1	-0.0736	0.0778	0.8951	0.3441
ori_afr	1	0.4014	0.0794	25.5339	<.0001
ori_aut	1	0.3592	0.0835	18.5246	<.0001

Estimations des rapports de cotes

Effet	Valeur	Intervalle de confiance	
	estimée du point	de Wald à 95 %	
Spe_Sciences	1.730	1.128	2.654
Spe_LSH	1.640	1.088	2.472
Spe_Ecogest	1.403	0.940	2.094
Spe_Filpro	1.132	0.735	1.745
Spe_Autres	0.450	0.290	0.696
bac_1	1.559	1.307	1.858
bac_es	1.100	0.934	1.295
bac_pro	0.813	0.690	0.957
bac_div	1.397	1.014	1.925
niv_docteur	1.343	0.822	2.194
niv_masters	1.216	0.753	1.964
niv_m1	2.161	1.388	3.363
niv_licence	2.119	1.314	3.418
niv_bac2	2.234	1.364	3.661
femme	1.028	0.920	1.149
pere_ouvr	0.817	0.702	0.950
pere_empl	0.821	0.708	0.952
pere_inter	0.827	0.692	0.989
pere_div	0.929	0.798	1.082
ori_afr	1.494	1.278	1.745
ori_aut	1.432	1.216	1.687

5.2) Probabilité d'être en emploi trois ans après la sortie de formation initiale (questionnaire allégé)

Référence=fils de cadre, gde ecole après bac S et classe préparatoire

Source : Céreq, Enquête génération 2004, questionnaire allégé

Procédure LOGISTIC - La probabilité modélisée est En_emploi à 3 ans =0

Nombre d'observations utili 31272

Profil de réponse

Valeur ordonnée	En_emploi	Fréquence totale
1	0	3977
2	1	27295

La probabilité modélisée est En_emploi=0.

Etat de convergence du modèle

Critère de convergence (GCONV=1E-8) respecté.

Statistiques d'ajustement du modèle

Critère	Coordonnée à l'origine	
	uniquement	et covariables
AIC	23830.012	23005.322
SC	23838.362	23189.033
-2 Log L	23828.012	22961.322

Test de l'hypothèse nulle globale : BETA=0

Test	Khi-2	DDL	Pr > Khi-2
Rapport de vrais	866.6894	21	<.0001
Score	923.6150	21	<.0001
Wald	868.8992	21	<.0001

Analyse des estimations de la vraisemblance maximum

Paramètre	DDL	Valeur	Erreur	Khi-2	Pr > Khi-2
		estimée	type	de Wald	
Intercept	1	-2.8258	0.1054	718.7811	<.0001
Spe_Sciences	1	0.8021	0.1705	22.1394	<.0001
Spe_LSH	1	0.8281	0.1656	25.0152	<.0001
Spe_Ecogest	1	0.4521	0.1642	7.5801	0.0059
Spe_Filpro	1	0.2170	0.1696	1.6362	0.2008
Spe_Autres	1	-0.0678	0.1700	0.1591	0.6900
bac_l	1	0.4422	0.0583	57.4613	<.0001
bac_es	1	0.1544	0.0546	7.9941	0.0047
bac_pro	1	-0.0534	0.0537	0.9872	0.3204
bac_div	1	0.5356	0.1124	22.7136	<.0001
niv_docteur	1	-0.00858	0.2052	0.0017	0.9666
niv_masters	1	0.0194	0.1938	0.0100	0.9205
niv_m1	1	0.6851	0.1837	13.9114	0.0002
niv_licence	1	0.6310	0.1940	10.5800	0.0011
niv_bac2	1	0.5779	0.1982	8.4977	0.0036
femme	1	0.0311	0.0380	0.6693	0.4133
pere_ouvr	1	-0.2371	0.0520	20.7991	<.0001
pere_empl	1	-0.2218	0.0502	19.5085	<.0001
pere_inter	1	-0.1902	0.0601	10.0002	0.0016
pere_div	1	-0.0711	0.0513	1.9247	0.1653
ori_afr	1	0.3591	0.0543	43.7094	<.0001
ori_aut	1	0.3465	0.0562	37.9943	<.0001

Estimations des rapports de cotes

Effet	Valeur	Intervalle de confiance	
	estimée du point	de Wald à 95 %	
Spe_Sciences	2.230	1.597	3.115
Spe_LSH	2.289	1.655	3.167
Spe_Ecogest	1.572	1.139	2.168
Spe_Filpro	1.242	0.891	1.732
Spe_Autres	0.934	0.670	1.304
bac_l	1.556	1.388	1.745
bac_es	1.167	1.049	1.299
bac_pro	0.948	0.853	1.053
bac_div	1.708	1.371	2.129
niv_docteur	0.991	0.663	1.482

niv_masters	1.020	0.697	1.491
niv_m1	1.984	1.384	2.844
niv_licence	1.879	1.285	2.749
niv_bac2	1.782	1.208	2.628
femme	1.032	0.958	1.111
pere_ouvr	0.789	0.712	0.874
pere_empl	0.801	0.726	0.884
pere_inter	0.827	0.735	0.930
pere_div	0.931	0.842	1.030
ori_afr	1.432	1.287	1.593
ori_aut	1.414	1.267	1.579

5.3) Probabilité d'être en CDI trois ans après la sortie de formation initiale (questionnaire complet, champ restreint aux jeunes en emploi dans le secteur privé)

Procédure LOGISTIC - La probabilité modélisée est En CDI à 3 ans =0

Nombre d'observations lues	7471
Nombre d'observations utili	7471

Profil de réponse

Valeur ordonnée	En_CDI	Fréquence totale
1	0	1427
2	1	6044

La probabilité modélisée est En_CDI=0.

Etat de convergence du modèle

Critère de convergence (GCONV=1E-8) respecté.

Statistiques d'ajustement du modèle

Critère	Coordonnée à l'origine	
	uniquement	et covariables
AIC	7288.874	7013.599
SC	7295.792	7221.163
-2 Log L	7286.874	6953.599

Test de l'hypothèse nulle globale : BETA=0

Test	Khi-2	DDL	Pr > Khi-2
Rapport de vrais	333.2743	29	<.0001
Score	315.5989	29	<.0001
Wald	291.4896	29	<.0001

Analyse des estimations de la vraisemblance maximum

Paramètre	DDL	Valeur estimée	Erreur type	Khi-2 de Wald	Pr > Khi-2
Intercept	1	-2.9095	0.1956	221.2236	<.0001
Spe_Sciences	1	0.9004	0.2599	12.0013	0.0005
Spe_LSH	1	1.0552	0.2561	16.9798	<.0001
Spe_Ecogest	1	0.1736	0.2353	0.5440	0.4608
Spe_Filpro	1	0.6760	0.2582	6.8530	0.0088
Spe_Autres	1	0.3814	0.2567	2.2083	0.1373
vers_deug	1	0.7746	0.1556	24.7853	<.0001
vers_iutbts	1	0.4874	0.1652	8.7073	0.0032
vers_prepa	1	0.4127	0.1740	5.6246	0.0177
vers_div	1	0.7647	0.2109	13.1505	0.0003
bac_l	1	0.1268	0.1296	0.9574	0.3278
bac_es	1	0.0387	0.1004	0.1483	0.7001
bac_pro	1	0.1220	0.0948	1.6580	0.1979
bac_div	1	0.1664	0.2175	0.5851	0.4443
bts_dut	1	-0.2456	0.0913	7.2321	0.0072
niv_docteur	1	0.2044	0.2931	0.4864	0.4856
niv_masters	1	0.000773	0.2720	0.0000	0.9977
niv_m1	1	0.5646	0.2465	5.2469	0.0220
niv_licence	1	0.2407	0.2863	0.7069	0.4005
niv_bac2	1	0.3682	0.2887	1.6267	0.2022
mention	1	-0.2180	0.0669	10.6155	0.0011
retard6e	1	0.1887	0.1384	1.8576	0.1729
idee_metier	1	0.0730	0.0646	1.2767	0.2585
femme	1	0.2328	0.0650	12.8246	0.0003
pere_ouvr	1	0.1121	0.0889	1.5914	0.2071
pere_empl	1	0.1269	0.0868	2.1379	0.1437
pere_inter	1	0.0852	0.1018	0.7000	0.4028
pere_div	1	-0.1469	0.0960	2.3433	0.1258
ori_afr	1	0.1849	0.0996	3.4430	0.0635
ori_aut	1	-0.0120	0.1079	0.0123	0.9115

Estimations des rapports de cotes

Effet	Valeur	Intervalle de confiance	
	estimée du point	de Wald à 95 %	
Spe_Sciences	2.461	1.478	4.095
Spe_LSH	2.873	1.739	4.745
Spe_Ecogest	1.190	0.750	1.887
Spe_Filpro	1.966	1.185	3.261
Spe_Autres	1.464	0.885	2.422
vers_deug	2.170	1.599	2.943
vers_iutbts	1.628	1.178	2.250
vers_prepa	1.511	1.074	2.125
vers_div	2.148	1.421	3.248
bac_l	1.135	0.881	1.463
bac_es	1.039	0.854	1.266
bac_pro	1.130	0.938	1.360
bac_div	1.181	0.771	1.809
bts_dut	0.782	0.654	0.936
niv_docteur	1.227	0.691	2.179
niv_masters	1.001	0.587	1.706
niv_m1	1.759	1.085	2.851
niv_licence	1.272	0.726	2.230
niv_bac2	1.445	0.821	2.545
mention	0.804	0.705	0.917
retard6e	1.208	0.921	1.584
idee_metier	1.076	0.948	1.221
femme	1.262	1.111	1.434
pere_ouvr	1.119	0.940	1.331
pere_empl	1.135	0.958	1.346
pere_inter	1.089	0.892	1.329
pere_div	0.863	0.715	1.042
ori_afr	1.203	0.990	1.463
ori_aut	0.988	0.800	1.221

5.4) Probabilité d'être en CDI trois ans après la sortie de formation initiale (questionnaire allégé, champ restreint aux jeunes en emploi dans le secteur privé)

Procédure LOGISTIC - La probabilité modélisée est Avoir un CDI (champ privé)

Nombre d'observations utili 16223

Profil de réponse

Valeur ordonnée	En_CDI	Fréquence totale
1	0	3184
2	1	13039

La probabilité modélisée est En_CDI=0.

Etat de convergence du modèle

Critère de convergence (GCONV=1E-8) respecté.

Statistiques d'ajustement du modèle

Critère	Coordonnée à l'origine	
	uniquement	et covariables
AIC	16068.617	15537.248
SC	16076.311	15706.520
-2 Log L	16066.617	15493.248

Test de l'hypothèse nulle globale : BETA=0

Test	Khi-2	DDL	Pr > Khi-2
Rapport de vrais	573.3691	21	<.0001
Score	549.7805	21	<.0001
Wald	509.9097	21	<.0001

Analyse des estimations de la vraisemblance maximum

Paramètre	DDL	Valeur	Erreur	Khi-2	Pr > Khi-2
		estimée	type	de Wald	
Intercept	1	-2.6029	0.1043	622.9861	<.0001
Spe_Sciences	1	1.0889	0.2016	29.1770	<.0001
Spe_LSH	1	1.4223	0.1991	51.0247	<.0001
Spe_Ecogest	1	0.3802	0.1920	3.9222	0.0477
Spe_Filpro	1	0.7463	0.2006	13.8422	0.0002
Spe_Autres	1	0.6704	0.2014	11.0810	0.0009
bac_l	1	0.2051	0.0822	6.2306	0.0126
bac_es	1	0.1299	0.0647	4.0342	0.0446
bac_pro	1	-0.00319	0.0565	0.0032	0.9549
bac_div	1	0.2023	0.1581	1.6368	0.2008
niv_docteur	1	0.1642	0.2420	0.4606	0.4973
niv_masters	1	-0.00235	0.2168	0.0001	0.9913
niv_m1	1	0.6957	0.1999	12.1118	0.0005
niv_licence	1	0.3990	0.2209	3.2630	0.0709
niv_bac2	1	0.6142	0.2242	7.5057	0.0062
femme	1	0.1806	0.0434	17.2973	<.0001
pere_ouvr	1	0.0493	0.0587	0.7059	0.4008
pere_empl	1	-0.0311	0.0583	0.2848	0.5936
pere_inter	1	-0.0223	0.0674	0.1094	0.7408
pere_div	1	-0.1846	0.0631	8.5454	0.0035
ori_afr	1	0.1423	0.0681	4.3668	0.0366
ori_aut	1	-0.0317	0.0734	0.1864	0.6660

Estimations des rapports de cotes

Effet	Valeur	Intervalle de confiance	
	estimée du point	de Wald à 95 %	
Spe_Sciences	2.971	2.001	4.411
Spe_LSH	4.147	2.807	6.126
Spe_Ecogest	1.463	1.004	2.131
Spe_Filpro	2.109	1.424	3.125
Spe_Autres	1.955	1.317	2.901
bac_l	1.228	1.045	1.442
bac_es	1.139	1.003	1.293
bac_pro	0.997	0.892	1.114
bac_div	1.224	0.898	1.669
niv_docteur	1.178	0.733	1.894

niv_masters	0.998	0.652	1.526
niv_m1	2.005	1.355	2.967
niv_licence	1.490	0.967	2.298
niv_bac2	1.848	1.191	2.868
femme	1.198	1.100	1.304
pere_ouvr	1.051	0.936	1.179
pere_empl	0.969	0.865	1.087
pere_inter	0.978	0.857	1.116
pere_div	0.831	0.735	0.941
ori_afr	1.153	1.009	1.318
ori_aut	0.969	0.839	1.119

5.5) Probabilité d'être en CDI avec un salaire supérieur au salaire médian trois ans après la sortie de formation initiale (questionnaire complet, champ restreint aux jeunes en emploi dans le secteur privé)

Procédure LOGISTIC - La probabilité modélisée est En CDI à 3 ans avec salaire > salaire médian

Etat de convergence du modèle

Critère de convergence (GCONV=1E-8) respecté.

Statistiques d'ajustement du modèle

Critère	Coordonnée à l'origine	
	uniquement	et covariables
AIC	7288.874	7014.056
SC	7295.792	7180.107
-2 Log L	7286.874	6966.056

Test de l'hypothèse nulle globale : BETA=0

Test	Khi-2	DDL	Pr > Khi-2
Rapport de vrais	320.8178	23	<.0001
Score	303.0858	23	<.0001
Wald	280.0749	23	<.0001

Analyse des estimations de la vraisemblance maximum

Paramètre	DDL	Valeur estimée	Erreur type	Khi-2 de Wald	Pr > Khi-2
Intercept	1	-2.8775	0.1918	225.1172	<.0001
Spe_Sciences	1	0.9274	0.2595	12.7718	0.0004
Spe_LSH	1	1.0849	0.2556	18.0201	<.0001
Spe_Ecogest	1	0.1978	0.2349	0.7090	0.3998
Spe_Filpro	1	0.6792	0.2579	6.9373	0.0084
Spe_Autres	1	0.4254	0.2556	2.7698	0.0961
vers_deug	1	0.7708	0.1548	24.7826	<.0001
vers_iutbts	1	0.5029	0.1645	9.3416	0.0022
vers_prepa	1	0.4079	0.1737	5.5124	0.0189
vers_div	1	0.7694	0.2106	13.3503	0.0003
bac_l	1	0.1195	0.1294	0.8538	0.3555
bac_es	1	0.0415	0.1002	0.1714	0.6789
bac_pro	1	0.1433	0.0939	2.3272	0.1271
bac_div	1	0.1646	0.2168	0.5769	0.4475
bts_dut	1	-0.2554	0.0911	7.8589	0.0051
niv_docteur	1	0.1900	0.2928	0.4210	0.5164
niv_masters	1	-0.0129	0.2716	0.0023	0.9621
niv_m1	1	0.5573	0.2459	5.1364	0.0234
niv_licence	1	0.2582	0.2856	0.8171	0.3660
niv_bac2	1	0.3912	0.2879	1.8461	0.1742
mention	1	-0.2106	0.0667	9.9683	0.0016
femme	1	0.2282	0.0647	12.4460	0.0004
ori_afr	1	0.2084	0.0986	4.4672	0.0346
ori_aut	1	0.0105	0.1070	0.0097	0.9217

Estimations des rapports de cotes

Effet	Valeur	Intervalle de confiance	
	estimée du point	de Wald à 95 %	
Spe_Sciences	2.528	1.520	4.204
Spe_LSH	2.959	1.793	4.883
Spe_Ecogest	1.219	0.769	1.931
Spe_Filpro	1.972	1.190	3.270
Spe_Autres	1.530	0.927	2.526
vers_deug	2.161	1.596	2.928
vers_iutbts	1.654	1.198	2.283
vers_prepa	1.504	1.070	2.113
vers_div	2.158	1.429	3.261
bac_l	1.127	0.875	1.452
bac_es	1.042	0.857	1.269

bac_pro	1.154	0.960	1.387
bac_div	1.179	0.771	1.803
bts_dut	0.775	0.648	0.926
niv_docteur	1.209	0.681	2.146
niv_masters	0.987	0.580	1.681
niv_m1	1.746	1.078	2.827
niv_licence	1.295	0.740	2.266
niv_bac2	1.479	0.841	2.600
mention	0.810	0.711	0.923
femme	1.256	1.107	1.426
ori_afr	1.232	1.015	1.494
ori_aut	1.011	0.819	1.246

ISSN 1776-3177
Marseille, 2010.